

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 25 février 2025

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20250228-DEL202513ETUDE-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-neuf février deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRÉSENTS : Magali GUILLOT, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michaël BUISSON-SIMON, Massimo BUSSA, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Virginie DUCHEMIN, Marie Pierre MANGE.

ABSENTS : Arnaud MARTINEZ, Christiane GAUTHIER MEYER, Alexandre MOUGIN,

POUVOIRS : Pascal CROIBIER donne pouvoir à Magali GUILLOT, Christophe MASAT donne pouvoir à isabelle FAYOLLE, Sophie VAIL donne pouvoir à Massimo BUSSA, Bertho MAYETTE donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL

Secrétaire de séance : Geneviève FOUGERONT

Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 16 Votants : 20
--

DEL 2025 13 Validation du choix du prestataire pour la mission d'étude de l'agrandissement de l'école VERCORS
(Votée à l'unanimité)

La commune souhaite agrandir l'école VERCORS suite à la fermeture de l'école JOLIOT CURIE.
Une étude de faisabilité et de programmation doit être réalisée.

Deux propositions ont été faites :

VEYRIBAT pour un montant de 10 800€ HT soit 12 960.00€ TTC

ISERAMO pour un montant de 12 870.00€ HT soit 15 444.00€ TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la proposition de la société VEYRIBAT.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 27 février 2025 ;

Le Secrétaire,

Geneviève FOUGERONT

Le Maire,

Magali GUILLOT

